

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderies Les Petits Sourires N.B. LTEE		Date d'inspection Le 12 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderies les petits sourires		Numéro de permis 2007047	
Adresse 3060 132 Route Scoudouc NB E4P 3S4		Numéro de téléphone (506) 532-6700	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

### Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice.
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois. Les mois de janvier à mai ont été effectués.
- Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois. Les mois de janvier à mai ont été effectués.
- Le parc extérieur associé au permis est situé à l'arrière de l'établissement. Cette cour comprend notamment un panier de basketball ainsi qu'un vaste espace gazonné permettant diverses activités extérieures.

Il est à noter que le chemin situé à l'avant de la garderie est régulièrement achalandé et que les véhicules y circulent à une vitesse élevée. Considérant ces éléments, l'utilisation de la cour arrière offre un environnement plus approprié pour les jeux extérieurs des enfants.

De plus, l'entretien régulier du terrain, notamment la tonte du gazon, permet de maximiser la superficie utilisable et d'offrir aux enfants un espace de jeu plus vaste et sécuritaire.

Cette situation a été discutée avec l'exploitante. Celle-ci indique qu'elle prévoit réaménager la cour arrière au cours des prochains jours afin d'optimiser davantage l'espace disponible et son utilisation par les enfants.

original signé par  
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 15 juin 2026

Date

original signé par  
Carole Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 juin 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*